

COMMUNIQUE PRESSE

Bourges, le 5 mars 2025.

La Fédération Départementale des Chasseurs du Cher condamne fermement les faits de braconnage commis en Sologne qui font les gros titres de l'actualité.

Elle souhaite qu'il n'y ait pas d'amalgame entre les chasseurs qu'elle représente et les auteurs présumés de ces actes qui ne respectent en rien, ni la réglementation de la Chasse, ni les valeurs qu'elle défend.

Elle apporte tout son soutien à la Vénérerie, dont l'image est ternie par ces événements.

La FDC18 se constituera partie civile dans ce dossier en raison de l'atteinte à l'image de la chasse et des chasseurs.

Elle salue le travail de qualité et de longue haleine de l'Office Français de la Biodiversité, preuve du rôle important de l'établissement dans son rôle de Police de la Chasse.

Contacts :

FDC18 / Téléphone : 02 48 50 05 29

Communication / Valérie Certin : 06 13 38 46 93

